

L'AFRIQUE CENTRALE, DE L'EST ET AUSTRALE

La pauvreté, les bas salaires, le chômage et, de manière plus générale, les facteurs socioéconomiques de précarité, les conflits et l'instabilité ainsi que, dans certains cas, les catastrophes naturelles et le changement climatique, sont les principales cause de la migration en Afrique de l'Est et australe. Dans une perspective plus positive, les flux migratoires en provenance de ces pays peuvent également être une source de hausse de qualité de vie pour les migrants et de développement général dans des pays d'origine et de destination.

Tendances migratoires

Ces dernières décennies, l'attention des médias s'est en grande partie portée sur la migration forcée due aux conflits ou à l'instabilité politique en Afrique de l'Est et centrale. Cependant, la migration en provenance des pays d'Afrique centrale, de l'Est et australe est un phénomène riche et complexe où d'autres facteurs tels que le changement climatique et la dégradation de l'environnement ou le manque de perspectives économiques ont également contribué à l'accroissement des taux de migration forcée.

En ce qui concerne les flux migratoires, il existe d'énormes différences dans la région. En 2017, les nations d'Afrique de l'Est affichaient une population totale d'émigrants de 10,5 millions. Les pays de l'Afrique de l'Est compte parmi eux trois des dix pays ayant le plus grand nombre d'émigrants en 2017 (la Somalie, le Soudan et le Sud-Soudan). En Afrique, cette région n'est devancée que par l'Afrique du Nord. Par contre, les pays d'Afrique australe, qui ont collectivement la plus faible population d'émigrants du continent (1,6 million), sont généralement classés comme des pays d'accueil.¹

¹ OIM, *World Migration Report 2018*, Genève 2018. Disponible sur :



Concernant les flux de réfugiés, plusieurs pays d'Afrique centrale et de l'Est sont d'importantes sources de flux de réfugiés. En effet, le Sud-Soudan, la Somalie, le Soudan, la République Démocratique du Congo, la République Centrafricaine, l'Érythrée et le Burundi font parmi les dix principaux pays d'origine de réfugiés dans le monde en 2017. Certains pays d'Afrique de l'Est sont également des pays qui accueillent d'important flux de réfugiés et en 2017, l'Ouganda, le Soudan et l'Éthiopie figuraient parmi les dix principaux pays accueillant des réfugiés dans le monde.²

Outre la migration forcée, en Afrique australe la migration interrégionale liée au travail constitue également un phénomène important, avec pour principaux pays de destination l'Afrique du Sud et le Botswana.³

L'intégration sous-régionale est devenue une tendance importante dans la région. A plusieurs niveaux, le Marché commun de l'Afrique de l'Est et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté de développement d'Afrique australe (CDA) essaient tous de progresser vers la facilitation des mouvements des personnes parmi leurs États membres respectifs. En outre, le 'Cadre de

https://publications.iom.int/system/files/pdf/wmr_2018_en.pdf

² HCNR, *Global Trends in Forced Displacement in 2017*, Genève 2018. Disponible sur : <http://www.unhcr.org/5b27be547.pdf>

³ À ajouter

référence régional en matière de politique migratoire' adopté en 2012 par l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD), a été créé pour fournir « une stratégie cohérente visant à guider les priorités de l'IGAD dans les programmes de gestion de la migration » et pour permettre aux « États membres de développer des politiques nationales en matière de migration qui aborde des défis et situations de migration spécifiques au pays dans une perspective plus globale et intégrée ».

La mise en œuvre du Cadre est guidée par le Plan d'action pour les migrations 2015 – 2020. De plus, en 2015, l'Union africaine a lancé son Agenda 2063⁴ qui s'engage, entre autres, à favoriser davantage l'intégration continentale et vise à créer un Passeport africain commun.

Selon l'expérience de MIEUX, les points ci-dessous représentent encore, et toujours, certains des défis clés persistants en termes de gouvernance migratoire dans la région.

- Il existe une **disparité importante** entre les pays de la région en termes de capacités institutionnelles, une situation aggravée par les conflits et instabilité politique en cours dans la région.
- Des **politiques et stratégies migratoires, qu'elles soient intégrales ou sectorielles**, font encore cruellement défaut de sorte que, dans une approche efficace, cohérente et coordonnée parmi des parties prenantes pertinentes à tous les niveaux, il s'agit encore d'un objectif extrêmement difficile à atteindre.
- La **qualité et la disponibilité des données sur la migration** sont fortement limitées aux niveaux national et régional, avec un impact clair sur les capacités à formuler et à mettre en œuvre des politiques et initiatives

migratoires fondées sur des éléments factuels.

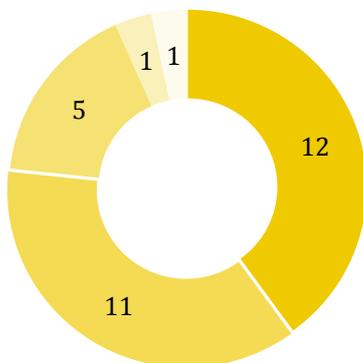
- La **gestion des frontières** constitue un défi de taille en raison des lignes transfrontalières étendues et perméables dans plusieurs pays, ce qui entrave les capacités à suivre et à orienter les flux migratoires et, en particulier, à aborder le trafic illicite de migrants et la traite des personnes.
- Les pays de la région sont à l'origine d'importantes **diasporas** dans le monde qui peuvent contribuer de manière significative au développement, mais le potentiel de ces dernières reste largement inexploité, entravant la progression positive pour les économies et les sociétés.

MIEUX en Afrique centrale, de l'Est et australe

Depuis 2009, MIEUX met en œuvre 22 Actions en Afrique centrale, de l'Est et australe. Elles sont pour la plupart axées sur la migration irrégulière et la traite des personnes ainsi que sur les politiques et stratégies migratoires, mais couvrent également d'autres domaines importants comme les données sur la migration, et la migration et le développement.

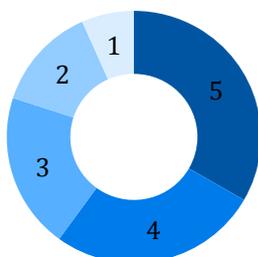
⁴ <https://au.int/en/agenda2063>

Actions de MIEUX en Afrique centrale, orientale et australe



- Migration irrégulière et traite des personnes
- Interventions horizontales
- Migration et Développement
- Protection internationale et politique d'asile
- Migration légale

Domaines thématiques dans le cadre d'interventions horizontales



- Politique et stratégie migratoires
- Gestion des données
- Législation en matière de migration
- Mineurs non accompagnés

De par son expérience significative dans la région, MIEUX a pu soutenir la mise en œuvre d'actions importantes abordant des défis

majeurs pour les pays d'Afrique centrale, de l'Est et australe, et favorisant ainsi une meilleure gouvernance migratoire au niveau national et régional. Voici quelques exemples :

Rwanda I (2013-2014)

Objectif Soutenir la mise en œuvre du programme de migration national du Rwanda et, plus spécifiquement, le renforcement de la structure institutionnelle pour la mise en œuvre des politiques à travers le développement d'un cadre de renforcement des compétences.

Résultats manuel de développement de la formation ; ébauche du cursus de formation pour les agents de l'immigration aux frontières et les responsables administratifs ; stratégie de formation et plan d'action pour la mise en œuvre

Malawi II (2013-en cours)

Objectif Soutenir les autorités dans le développement d'une politique de migration nationale.

Result Production d'une ébauche de la Politique de migration et de citoyenneté nationale à travers la mise en place d'un groupe de travail national et d'un groupe restreint chargé du développement de la politique.

COMESA I et II (2012-2016)

Objectif Soutenir le COMESA dans la mise à niveau de ses systèmes de collecte d'informations et de données, en particulier en investissant dans le renforcement des compétences des Rapporteurs nationaux pour la migration.

Résultats Rapport sur les résultats de l'enquête de métadonnées du COMESA sur les compétences des États membres en matière de gestion des données ; regroupement de recommandations sur l'harmonisation des données migratoires et l'échange d'informations.

Mauritius (2012-2018)

Objectif Soutenir les efforts des autorités mauriciennes pour développer une stratégie nationale de migration et de développement.

Résultats Politique nationale de migration et de développement (2018).

Rwanda II (2018-en cours)

Objectif Soutenir les autorités rwandaises dans les enquêtes et les poursuites de crimes liés à la migration, en particulier la traite des personnes et le trafic illicite de migrants, ainsi que dans l'amélioration des connaissances des autorités nationales sur la gestion de la migration après la phase d'entrée.

Résultats Manuel de formation sur l'enquête et la poursuite des crimes liés à la migration; formation d'autorités pertinentes sur la base du manuel de formation.

La voie à suivre

Ces dix dernières années, un grand nombre de gouvernements et d'organisations régionales en Afrique centrale, de l'Est et australe ont fait de grandes avancées dans l'amélioration de la gouvernance migratoire, que ce soit au niveau régional, national ou local. En ce sens,

un certain nombre d'activités mises en œuvre par MIEUX dans la région depuis 2009, ont assisté à un effort remarquable dans plusieurs domaines, allant du développement de politiques et de données sur la migration, à l'attrait des diasporas, ou à la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants. Néanmoins, de l'expérience de MIEUX, il convient de continuer d'accorder dans les années à venir plus d'attention aux points suivants :

- Dans beaucoup de pays, les capacités dans l'orientation de la migration restent une question majeure, d'où l'importance capitale que les gouvernements nationaux ainsi que les organisations régionales et internationales continuent à soutenir le **développement de compétences pour gérer diverses facettes de la migration** à tous les niveaux et dans tous les domaines, comme l'illustrent de nombreuses Actions de MIEUX. Cette question deviendra encore plus pertinente à la lumière du Pacte mondial sur les migrations (PMM) qui souligne la grande importance du renforcement des compétences pour soutenir une meilleure gouvernance migratoire, et prend l'engagement d'établir un mécanisme de renforcement des capacités pour favoriser la mise en œuvre efficace du Pacte.
- Des politiques migratoires efficaces, fondées sur des éléments factuels, cohérentes et globales restent une question clé dans bien des cas. En ce sens, **il faut poursuivre l'établissement de politiques en nouant le lien entre migration et développement**. Actuellement, plusieurs pays de la région progressent fermement dans cette direction, comme tel est le cas de Maurice. Cependant, de tels efforts doivent être davantage soutenus par des programmes de développement des compétences,

capables de favoriser les capacités, les connaissances et l'expérience dont ces pays pourraient actuellement manquer en vue d'une réussite totale. En outre, les efforts de développement de politiques doivent cibler tous les niveaux (local, national et régional) et tous les domaines (allant de la migration globale à des secteurs spécifiques).

- Une gouvernance efficace de la migration exige **des données de qualité et actualisées**. Des efforts supplémentaires doivent par conséquent être investis et soutenus afin de produire des données de qualité et actualisées en matière de migration, qui serviront de base à des politiques migratoires efficaces et pragmatiques. Outre la collecte de données, de meilleurs mécanismes d'échange de données doivent être mis en place et renforcés, également à travers une approche régionale, comme l'illustre l'Action de MIEUX avec le COMESA. Plus particulièrement, la communauté internationale doit continuer à soutenir de tels efforts à travers une assistance financière et technique.
- Il faut aussi continuer à considérer comme une priorité **les efforts soutenus pour aborder les questions du trafic illicite de migrants et de la traite des personnes**, également à travers une gestion des frontières efficace et intégrée. Ce point est d'autant plus important si nous considérons deux questions communes majeures dans la région : le grave sous-financement des mécanismes de contrôle des frontières, qui rend inefficace la gestion des flux migratoires. La nature mixte des flux dans cette partie du monde exige une approche intégrée et fondée

sur les principes des droits de l'homme afin d'être efficace.

- Les **diasporas jouent un rôle important** dans la contribution aux processus de développement dans leurs pays d'origine avec leur propre capital financier, humain, social et culturel. Pour atteindre une efficacité, la création ou le renforcement de structures, politiques, stratégies et mesures pratiques spécifiques est nécessaire. En ce sens, la politique nationale de Maurice en matière de migration et de développement soutenue par MIEUX, ainsi que la stratégie des diasporas de Madagascar, présentement en cours de développement, illustrent parfaitement la forte volonté de certains gouvernements de progresser dans cette direction. La communauté internationale peut continuer à jouer un rôle important dans le soutien au développement de politiques, la définition de priorités, et la formulation et l'opérationnalisation de mesures concrètes, ainsi que dans la facilitation de liens renforcés avec la diaspora, comme l'illustrent de nombreuses Actions de MIEUX à travers le monde.

Cette publication a été réalisée dans le cadre de l'initiative commune UE-ICMPD Migration EU eXpertise (MIEUX) et rédigée par Stephanie Berry (chargée de projet, ICMPD, Bruxelles) avec la contribution de Oleg Chirita (Chargée de projet, ICMPD, Bruxelles) et Laura Zorrilla Fernandez (chargée de la gestion des connaissances et de la communication, ICMPD, Bruxelles). Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de MIEUX et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les opinions de l'Union européenne.

